

Contact

Pour contacter votre Relais

Relais Communautaire des Assistants(es) Maternels(les)

Mme Lydie HIRTH
22, Porte d'Épernon
78550 MAULETTE
Tél : 01 30 46 82 85
Fax : 01 30 46 15 75

@ : rcam@cc-payshoudanais.fr

Pendant les vacances scolaires, le Relais est ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Les jeudis de 13h30 à 19h00.

En dehors des périodes scolaires, des permanences sont assurées
les lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 17h30,
les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
et les jeudis de 13h30 à 19h00.

La petite enfance en Pays Houdanais

• La structure multi accueil « La Souris Verte »

15, rue de la Souris Verte 78550 HOUDAN
Tél : 01 30 59 67 99

Contact :

Christèle MILON, Directrice : 01 30 59 67 99

• La micro-crèche « POM' CANNELLE »

5-7, rue Brossette
78111 Dammartin-en-Serve

Contact :

Christèle MILON, Directrice : 01 30 59 67 99

• La micro-crèche « LES PETITS PAS »

Fondation Mallet
14, route de Gressey 78550 RICHEBOURG
Tel : 01 34 87 80 14

• Territoire d'Action Départementale de Centre Yvelines

Puéricultrices de PMI
26, rue Pasteur
78120 RAMBOUILLET

Contact :

01 61 31 29 51 ou 01 61 31 29 72
assmatterresdyvelines@yvelines.fr

Le site du Conseil Départemental des Yvelines

www.yvelines.fr

Services en ligne - assistantes maternelles

• Le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir

www.eurelien.fr

• La CAF

www.monenfant.fr



Petite enfance

Relais Communautaire des Assistants(es) Maternels(les)

Communauté
de Communes
Pays Houdanais
22 porte d'Épernon

78550 Maulette
T. 01 30 46 82 80
F. 01 30 46 15 75
ccph@cc-payshoudanais.fr
www.cc-payshoudanais.fr

Services à la
personne





Relais Le Relais

Le Relais Communautaire des Assistants(es) Maternels(les) met en relation les parents employeurs et les assistants(es) maternels(les) et les aide dans leurs démarches.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, le Relais est un lieu de rencontre, d'échanges et d'écoute pour les assistants(es) maternels(les) agréés(es), les parents ou futurs parents.

Le Relais, c'est aussi:

Des ateliers pour les enfants et leurs assistants(es) maternels(les), les lundis, mardis et vendredis matin.

Des informations et de la documentation à votre disposition.

Des conseils pour la mise en place de regroupement d'assistants(es) maternels(les).

Assistants(es) Pour les assistants(es) maternels(les)

Vous êtes disponible pour accueillir un enfant chez vous ?

Le Relais Communautaire des Assistants(es) Maternels(les) est là pour vous informer sur :

- Les conditions d'obtention de l'agrément et ses avantages.
- Vos démarches administratives : contrat de travail, bulletins de salaire, congés payés, caisse de retraite, assurance chômage, sécurité sociale, indemnités, formations...
- La convention collective liée à la profession d'assistant(e) maternel(le).
- Les besoins spécifiques liés à l'accueil de jeunes enfants.
- Les possibilités de rencontre avec d'autres assistants(es) maternels(les) dans un lieu permettant aux enfants de participer à des ateliers.
- Le soutien et les aides que peuvent vous apporter le Relais et les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Parents Pour les parents et futurs parents

Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Vous souhaitez trouver des informations sur les assistants(es) maternels(les) agréés(es) et les avantages de ce mode de garde, le Relais est là pour vous aider.

La sécurité :

- L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) est une personne compétente qui a reçu une formation pour un accueil personnalisé.

Les aides financières :

- Le Complément Mode de Garde (CMG), l'Allocation de Garde d'Enfant à Domicile (AGED), le crédit d'impôts.

Les démarches administratives :

- Le contrat de travail, les bulletins de salaires, la convention collective applicable aux assistants(es) maternels(les), PAJEMPLOI...

